



**ORDRE DU JOUR
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 26 SEPTEMBRE 2023**

Compte-rendu de la délégation de signature consentie au titre de l'article L 2122.22 du Code général des collectivités territoriales.

2023-75 : Personnel territorial. Création et suppression de postes et modification du tableau des effectifs.

2023-76 : Personnel territorial. Révision du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

2023-77 : Concessions cimetière. Tarifs 2024.

2023-78 : Opération d'acquisition de 30 logements situés au 13 avenue Paccard à Veauche. Garantie d'emprunt accordée à Alliade Habitat (groupe action logement).

2023-79 : Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

2023-80 : Finances. Taxe sur les friches commerciales 2024.

2023-81 : Budget Eau. Produits irrécouvrables, créances éteintes.

2023-82 : Budget Assainissement. Produits irrécouvrables, créances éteintes.

2023-83 : Taxes communales et tarifs publics. Eau et Assainissement. Vote des tarifs 2024.

2023-84 : Congrès des Maires. Exercice d'un mandat spécial et modalités de prise en charge.

2023-85 : Approbation de l'avenant à la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'allocations familiales relatif au bonus territoire CTG pour l'accueil de loisirs sans hébergement « Extrascolaire ».

2023-86 : Approbation de l'avenant à la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'allocations familiales relatif au bonus territoire CTG pour l'accueil de loisirs sans hébergement « Périscolaire ».

2023-87 : Convention relative à la participation aux frais de fonctionnement du Centre médico-scolaire (CMS) d'Andrézieux-Bouthéon.

2023-88 : Déplacement en Espagne. Exercice d'un mandat spécial et modalités de prise en charge.

2023-89 : Saison culturelle de l'escale. Partenariat médias.



2023-90 : Urbanisme. Arrêt du projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

2023-91 : 54 rue du Volvon. Vente d'une partie d'un fossé communal.

2023-92 : Intégration espaces verts du lotissement les Emeraudes dans le domaine public.

2023-93 : Acquisition d'une bande de terrain longeant le cimetière.

2023-94 : Avenant n°3 à la convention d'occupation précaire entre la Commune de Veauche et l'EPORA.

2023-95 : Convention opérationnelle tripartite entre la Commune de Veauche, la Communauté de communes Forez-Est et l'Etablissement public foncier de l'ouest Rhône-Alpes (EPORA). Rue du Marché – 42G130.

2023-96 : Opération chemin Angénieux. Vente d'une partie d'un fossé communal.

2023-97 : Avenant de prorogation à la convention de gestion des prestations techniques de travaux de maintenance et d'entretien entre la Communauté de communes de Forez-Est et la Commune de Veauche pour la ZA des Prairies et la ZA des Loges.

2023- 98 : Rapport annuel sur la qualité et le prix du service public de l'Eau et de l'Assainissement – 2022.

2023-99 : Rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'assainissement non collectif (SPANC) – 2022.